

**FICHE SIGNALÉTIQUE
DRAIN KLEAR**

SLUYTER COMPANY LTD.

375 Steelcase Road East
Markham, Ontario L3R 1G3 Canada
Tel (905) 475-6011 Fax (905) 475-3119

SECTION 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

FABRICANT	SLUYTER COMPANY LTD. 375 Steelcase Road East Markham, Ontario L3R 1G3 Canada Tel (905) 475-6011
IDENTIFICATEUR DE LA MATIÈRE	DRAIN KLEAR
UTILISATIONS DU PRODUIT	DEBOUCHE-DRAIN ACIDE
FAMILLE CHIMIQUE	MELANGE DE ACIDE SULFURIQUE

SECTION 02: COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

INGREDIENTS DANGEREUX	Pd %	L.E.P.	# C.A.S.	DL/50, VOIE, ESPECE	CL/50, VOIE, ESPECE
ACIDE SULFURIQUE	60 - 90	1 mg/m ³	7664-93-9	2140 mg/kg RAT ORALE	510 mg/m ³ - 2 HEURES RAT INHALATION

SECTION 03: IDENTIFICATION DES DANGERS

VOIES D'EXPOSITION	
CONTACT AVEC LE PEAU ABSORPTION PAR LA PEAU	CAUSE DE GRAVES BRULURES A LA PEAU. SANS OBJET
INHALATION	VOIR "EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE"
INHALATION CHRONIQUE	PEUT PROVOQUER UNE INFLAMMATION DU SYSTEME RESPIROTOIRE
INGESTION	PROVOQUERA UNE IRRITATION ET UNE INFLAMMATION DE LA BOUCHE, DE LA GORGE ET DE L'ESTOMAC. PEUT PROVOQUER DE VIOLENTES DOULEURS STOMACALES. SOIF INTENSE, NAUSEE, VOMISSEMENTS ET DIARRHEE. COLLAPSUS CIRCULATOIRE ET MORT PEUVENT S'ENSUIVRE.
CONTACT AVEC LES YEUX	CONTIENT DES MATIERES TRES IRRITANTES POUR LES YEUX. LAVER IMMEDIATEMENT EN RAISON DES RISQUES DE LESIONS AUX TISSUS ET DE DOMMAGES PERMANENTS.
EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUE	VOIR "VOIES D'EXPOSITION"
EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE	L'INHALATION REPETEE DES BUEES ET DES VAPEURS EN FORTE CONCENTRATION PEUT PROVOQUER DES DOMMAGES AUX POUMONS ET UNE DECOLORATION DES DENTS. UN CONTACT PROLONGE OU REPETE AVEC LA PEAU PEUT CAUSER L'ASSECHEMENT DE LA PEAU ET DES GERCIRES.

SECTION 04: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX	VERIFIER SI LA PERSONNE PORTE DES LENTILLES CORNEENNES ET LES LUI ENLEVER S'IL Y A LIEU. RINCER A GRANDE EAU IMMEDIATEMENT PENDANT AU MOINS 20 MINUTES. CONSULTER UN MEDECIN.
CONTACT AVEC LA PEAU	ENLEVER LES VETEMENTS CONTAMINES. LAVER LA PEAU AVEC DE L'EAU ET DE SAVON. CONSULTER UN MEDECIN SI L'IRRITATION EST PERSISTENTE.
INHALATION	AMENER LA PERSONNE A L'AIR FRAIS. S'IL YA ARRET RESPIROTOIRE, UNE PERSONNE QUALIFIEE DEVRAIT ADMINISTRER LA RESPIRATION ARTIFICIELLE. CONSULTER UN MEDECIN.
INGESTION	DILUER AVEC DE GRANDES QUANTITES D'EAU OU DE LAIT. NE PAS FAIRE VOMIR.
INFORMATION ADDITIONNELLE	COMMUNIQUER AVEC LE CENTRE ANTIPOISON DE VOTRE REGION.

SECTION 05: LUTTE CONTRE LES INCENDIES

INFLAMMABLE?	ININFLAMMABLE
SI OUI, DANS QUELLES CONDITIONS	ATTENTION: LE CONTACT AVEC DIVERS PRODUITS PEUT PROVOQUER DES EMANATIONS GAZEUSES INFLAMMABLES OU EN CONCENTRATIONS SUSCEPTIBLES D'EXPLOSER.
PROCEDURES SPECIALES	LE PORT D'UN APPAREIL RESPIROTOIRE AUTONOME ET DE VETEMENTS DE PROTECTION EST REQUIS POUR LE PERSONNEL COMBATTANT L'INCENDIE.
POINT D'ECLAIR (°C) METHODE	ININFLAMMABLE
TEMPERATURE D'AUTO INFLAMMATION	SANS OBJET
SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITE (% VOL)	SANS OBJET
SEUIL MINIMAL D'INFLAMMABILITE (% VOL)	SANS OBJET
MOYENS D'EXTINCTION	UTILISER UN MATERIEL D'EXTINCTION POUR ISOLER L'INCENDIE.

DATE DU PREPARATION (YYYY-MM-DD): 2015-05-07

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE - CANUTEC (613) 996-6666

FICHE SIGNALÉTIQUE DRAIN KLEAR

PRODUITS DANGEREUX DE LA COMBUSTION	OXYDES DE SOUFRE
SENSIBILITE AUX CHOCS	NON DISPONIBLE
SENSIBILITE AUX DECHARGES ELECTROSTATIQUES	NON DISPONIBLE.

SECTION 06: DEVERSEMENTS ACCIDENTELS

FUITE / DEVERSEMENT	VENTILER. PORTER DES VETEMENTS DE PROTECTION (VOIR SECTION 8) . ABSORBER AVEC UNE MATIERE INERTE. METTRE DANS UN CONTENANT FERME. LAVER L'ENDROIT AVEC DE L'EAU SAVONNEUSE ET RINCER. NEUTRALISER LA MATIERE AVEC DE LA SOUDE CARBONISEE OU DE LA CHAUX. MISE EN GARDE: NE PAS AJOUTER D'EAU DIRECTEMENT A L'ACIDE CONCENTRE DU AU RISQUE D'UNE REACTION VIOLENTE.
---------------------	--

SECTION 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PROCEDURES DE MANUTENTION	PORTER DES GANTS EN NEOPRENE ET DES LUNETTES DE SURETE.
CONDITIONS D'ENTREPOSAGE	ENTREPOSER A L'ECART DES MATIERES COMBUSTIBLES. ENTREPOSER A L'ECART DES MATIERES OXYDANTES ET DE TOUTE SOURCE D'IGNITION. ENTREPOSER DANS UN ENDROIT SEC ET BIEN VENTILE.

SECTION 08: CONTROLE DES EXPOSITIONS ET PROTECTION INDIVIDUELLE

EQUIPEMENT DE PROTECTION	
YEUX / TYPE	LUNETTES DE SECURITE.
RESPIRATOIRE/TYPE	NON REQUIS LORS D'UNE UTILISATION NORMALE DANS UN ENDROIT BIEN VENTILE
GANTS/TYPE	GANTS IMPERMEABLES (NEOPRENE OU CAOUTCHOUC).
VETEMENTS/TYPE	TABLIER EN NEOPRENE POUR MANIPULER DE GRANDES QUANTITES.
CHAUSSURES/TYPE	BOTTES DE SECURITE SPECIFIEES POUR LE LIEU DE TRAVAIL
AUTRES/TYPE	DOUCHE OCULAIRE ET DOUCHE DE SECURITE.
VENTILATION	VENTILATION NATURELLE OU MECANIQUE (ANTIDEFLAGRANTE) POUR MAINTENIR LES VAPEURS SOUS LE TLV.

SECTION 09: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ETAT PHYSIQUE	LIQUIDE
ODEUR	FORTE ODEUR DE D'ACIDE
DENSITE	1.20 – 1.28
SEUIL DE L'ODEUR (ppm)	NON DISPONIBLE
PRESSION DE VAPEUR	115 mm Hg @ 38°C
DENSITE DE VAPEUR (AIR=1)	NON DISPONIBLE
TAUX D'EVAPORATION	NON DISPONIBLE
POINT D'EBULLITION (°C)	>270°C
pH	<3.00
SOLUBILITE DANS L'EAU (%)	SOLUBLE
COEFFICIENT DE REPARTITION	NON DISPONIBLE
EAU/HUILE	
POINT DE CONGELATION	0°C - 2°C
POINT DE FUSION (°C)	NON DISPONIBLE
POIDS MOLECULAIRE	SANS OBJET

SECTION 10: STABILITE ET REACTIVITE

INCOMPATIBILITE	INCOMPATIBLE AVEC DES OXYDANTS PUISSANTS. ALCALIS. JAVELLISANT. AMMONIAC. DILUER L'ACIDE DANS L'EAU, JAMAIS L'EAU DANS L'ACIDE - REACTION VIOLENTE POSSIBLE.
CONDITIONS DE REACTIVITE	EAU ET MATIERES ORGANIQUES
PRODUITS DANGEREUX DE DECOMPOSITION	HYDROGENE GAZEUX. OXYDES DE SOUFRE. DECOMPOSITION

SECTION 11: RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITE

LIMITE D'EXPOSITION AU PRODUIT	VOIR SECTION (2) INGREDIENTS DANGEREUX.
IRRITATION PAR LE PRODUIT	GRAVE. IRRITANT POUR YEUX. IRRITANT POUR LA PEAU.
CAPACITE DE SENSIBILISATION DU PRODUIT	NON DISPONIBLE.
CANCERIGENICITE DU PRODUIT	AUCUN INGREDIENT NE FIGURE SUR LA LISTE DES MATIERES CANCERIGENES DU NIOSH, DE L'IARC OU DE L'ACGIH.
TERATOGENESE	AUCUN RENSEIGNEMENT DISPONIBLE. AUCUN EFFET TERATOGENE NOCIF PREVU.

FICHE SIGNALÉTIQUE DRAIN KLEAR

Page 3

MUTAGENÈSE	AUCUN RENSEIGNEMENT DISPONIBLE. AUCUN EFFET MUTAGÈNES NOCIF PRÉVU.
EFFETS SUR LE SYSTÈME REPRODUCTEUR	AUCUN EFFET SUR LE SYSTÈME DE REPRODUCTION
PRODUITS SYNERGIQUES	NON DISPONIBLE.

SECTION 12: RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

ENVIRONNEMENT	NON DISPONIBLE. DANGER POSSIBLE EN CAS D'INFILTRATION DES SOURCES D'EAU POTABLE. LE PRODUIT A UN ASPECT INESTHÉTIQUE ET PEUT ÊTRE NUISIBLE. NE PAS CONTAMINER LES EAUX DOMESTIQUES ET D'IRRIGATION, LES LACS, LES ÉTANGS, LES RUISSEAUX ET LES RIVIÈRES.
BIODEGRADABILITÉ	NON DISPONIBLE. LA PARTIE SOLVANT DU PRODUIT EST BIODEGRADABLE ET S'ÉVAPORE RAPIDEMENT.

SECTION 13: DÉCHETS

ÉLIMINATION DES DÉCHETS	SELON LES RÉGLEMENTS MUNICIPAUX, PROVINCIAUX ET FÉDÉRAUX. CONSULTER UN EXPERT DÉCHETS DANGEREUX POUR UNE ÉLIMINATION APPROPRIÉE. CONSULTER LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT.
-------------------------	---

SECTION 14: TRANSPORT

CLASSIFICATION T.M.D.	(1) BIEN DE CONSOMMATION. POUR UN CHARGEMENT DE PLUS DE 500 KG. - BIEN DE CONSOMMATION ACIDE SULFURIQUE CLASSE 8(9.2)
-----------------------	---

SECTION 15: RÉGLEMENTATION

CONFORMITÉ RFC	CE PRODUIT A ÉTÉ CLASSE CONFORMÉMENT AUX CRITÈRES DE DANGER ÉNONCÉS DANS LE RPC, ET LA FICHE SIGNALÉTIQUE CONTIEN TOUTS LES RENSEIGNEMENTS EXIGÉS PAR LE RPC.
CLASSIFICATION SIMDUT	CLASSE E

SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS

AVIS DU FABRICANT	L'INFORMATION SUR CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE EST FOURNIE SANS GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE. L'INFORMATION FOURNIE EST BASÉE SUR DES DONNÉES PRÉSENTÉES PAR LES FABRICANTS OU DES SOURCES TECHNIQUES RECONNUES. BIEN QUE L'ON CROIT QUE L'INFORMATION SOIT EXACTE, NOUS NE FAISONS AUCUNE REPRÉSENTATION QUANT À SON EXACTITUDE NI SA SUFFISANCE.
-------------------	---

BIEN QUE RENSEIGNEMENTS FOURNIS AUX PRÉSENTES SOIENT, À NOTRE CONNAISSANCE, JUSTES ET EXACTS, AUCUNE GARANTIE, TACITE OU EXPRESSE, N'EST ACCORDÉE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU RENDEMENT D'UN PRODUIT. NOUS N'ASSUMONS AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES ACCIDENTAUX, CONSÉCUTIFS OU DIRECTS, QUELS QU'ILS SOIENT ET QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE, Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE. RIEN DANS LES PRÉSENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRÉTÉ COMME UNE RECOMMANDATION À UTILISER UN PRODUIT QUI CONTREVIENT À UN BREVET.

DATE DE PRÉPARATION (YYYY-MM-DD): 2015-05-07

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE - CANUTEC (613) 996-6666